



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



L'excellence récompensée : deux nouvelles Certifications Or

Au cours de la dernière phase de certification, au printemps 2019, deux communes ont franchi le seuil des 75 % de conformité et sont ainsi parvenues au niveau « Or » : Esch-sur-Alzette et Préziderdau. Dans le cadre de la Journée du Pacte Climat étaient présentés deux exemples de projets innovants qui ont considérablement contribué à ce succès. La rénovation complète de la piscine d'Esch-sur-Alzette « Les Bains du Parc » a été conçue dans le respect de l'environnement. L'extrême efficacité du dispositif de recirculation de l'eau permet de réduire la consommation d'eau d'environ 60 % et, parallèlement, de minimiser nettement les coûts et contraintes du chauffage. Concrètement : une économie annuelle de 34 tonnes de CO₂. Jusqu'à présent, cette installation est unique au Luxembourg. Signalons par ailleurs que les moteurs des pompes ont également été changés.

À Préziderdau, une nouvelle Maison Relais a été construite selon les normes des maisons passives. Le bâtiment est connecté au réseau de chauffage urbain de la commune et l'éclairage intérieur mise sur le LED. Les composants de la peinture et des pigments proviennent entièrement de ressources renouvelables. La laine minérale a servi pour l'isolation. La construction, mais aussi l'exploitation du bâtiment, s'alignent sur la protection du climat : la cuisine est faite sur place avec des produits frais, régionaux et de saison.